RESO·info
Volume 12 numéro 1 Février 2004

CANAL DE LACHINE

La table est mise pour en faire une attraction d'importance



Parmi les activités offertes depuis la réouverture du canal à la navigation en 2002, l'Éclusier offre des croisières patrimoniales.

Depuis la réouverture du canal de Lachine à la navigation de plaisance en 2002, des activités diverses se sont déroulées sur l'eau, les berges et dans les quartiers environnants, grâce aux organismes de la communauté et à l'appui des partenaires publics. Des services ont été mis en place; des projets d'envergure sont sur les planches à dessin… Et surtout, la Société de promotion du canal de Lachine a été créée pour en arriver à un développement et une animation concertés.

La table est mise pour que le canal de Lachine puisse compter parmi les attractions touristiques d'importance à Montréal et dans la région et jouer à plein son rôle d'axe central du développement pour le Sud-Ouest. D'autant que la Société de promotion du canal de Lachine pourra dorénavant s'appuyer sur une personne ressource qui, entre autres, donnera un nouveau souffle à la troisième saison d'activités.

Près de 75 personnes, représentant une cinquantaine d'entreprises, d'organismes communautaires, les arrondissements du sud-ouest de l'île et les partenaires publics ont participé au premier Forum des partenaires organisé par la Société de promotion le 19 novembre dernier.

Ils ont réaffirmé l'importance d'une vision intégrée et concertée du développement du canal, et ce, dans une perspective montréalaise et métropolitaine. Ils se sont entendus sur le caractère essentiel de la conservation du patrimoine pour la mise en valeur du canal, sur la nécessité d'assurer des liens entre les quartiers et le canal et sur la mise en oeuvre de mesures favorisant le maintien des populations défavorisées dans les quartiers. Ils ont rappelé que des investissements publics sont nécessaires pour la poursuite des aménagements, mais qu'il faudra aussi favoriser des partenariats publics, privés et communautaires pour la réalisation de projets tels que le redéveloppement du site des Postes.

Les participants ont réitéré que la Société de promotion doit continuer d'assumer le leadership de la programmation d'activités, en maintenant un comité composé par des acteurs du milieu et des arrondissements. Ils ont insisté sur l'importance de développer des activités qui tout en profitant aux résidants des quartiers seront attractives pour les Montréalais et les autres visiteurs.

En 2004, la programmation se déroulera sous le signe de la continuité. On prévoit notamment reprendre le spectacle *D'écluse en écluse, au fil du temps*, organisé par l'Association culturelle du Sud-Ouest (ACSO) et offrir des activités culturelles et récréatives régulières aux abords du canal.

À court terme, la Société de promotion du canal de Lachine travaillera prioritairement à la consolidation de grands pôles : Lachine, Atwater, Saint-Gabriel et écluse du Vieux-Port (entrée du canal). Ainsi on veut accroître la visibilité et l'accessibilité des services qui gravitent autour du marché Atwater: la croisière patrimoniale à bord de l'Éclusier, la location de vélos et de patins du Club de plein air urbain et la location de bateaux de Ruban bleu. Le pôle Saint-Gabriel est lui aussi l'objet d'une attention particulière, notamment le site des Postes, qui pourrait accueillir le projet d'Auberge internationale, un centre d'interprétation, des bureaux, du logement social et abordable et du logement privé. Ce pôle possède un potentiel touristique très élevé, d'autant que des fouilles entreprises récemment près de l'écluse Saint-Gabriel ont mis au jour un site archéologique d'importance nationale. ◆



SOCIÉTÉ DU HAVRE : le RESO propose des pistes

La Société du Havre de Montréal a pour mandat de proposer les grandes lignes d'un plan de développement et d'aménagement concerté. Son territoire d'intervention s'étend du pont Jacques-Cartier au pont Champlain et comprend le Vieux-Port, les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, le Vieux-Montréal et des portions du centre-ville et du Sud-Ouest.

La Société a récemment soumis différentes stratégies à la consultation. Le conseil d'administration du RESO a favorablement accueilli les propositions énoncées par la Société. La vision qu'elle préconise pour le développement récréotouristique est stimulante pour Montréal et les quartiers environnants: relocalisation de l'autoroute Bonaventure, prolongement de la piste cyclable, amélioration du transport en commun, etc. Cependant, le RESO a insisté sur la préservation des emplois et des activités plus traditionnelles du Sud-Ouest (par exemple, les ateliers ferroviaires) et sur la nécessité d'inclure la mixité sociale dans tout futur développement domiciliaire et de tenir compte de l'impact des ces projets sur les populations des quartiers du Sud-Ouest. Les nouveaux développements doivent être élaborés en conservant un juste équilibre entre l'emploi, l'habitation et l'insertion harmonieuse d'autres fonctions dans un environnement voué à des fins récréotouristiques et commerciales, a fait valoir le RESO. ◆

Formulaire d'adhésion

réso
Regroupement économique et social du Sud-Ouest

Membre individuel

Nom ____________________

Prénom ____________________

Adresse ____________________

____

____

Code postal ____________________

Téléphone ____________________

Courriel ____________________

Participez-vous à une activité du RESO ?

Oui ☐ Non ☐

Membre associatif

Nom de l'organisation ou de l'entreprise

____

____

Adresse ____________________

____

____

Code postal ____________________

Téléphone ____________________

Télécopieur ____________________

Nom de la personne contact

____

Courriel ____________________

Pour adhérer au RESO

Vous n'avez qu'à remplir ce coupon et
à le retourner avec les frais d'adhésion au RESO
1751, rue Richardson, bureau 6509
Montréal (Québec) H3K 1G6

Frais d'adhésion

Membre associatif: 25$ pour trois ans
Membre individuel: 5$ pour trois ans
(les personnes sans emploi paient leur cotisation
au moment où elles trouvent un emploi)

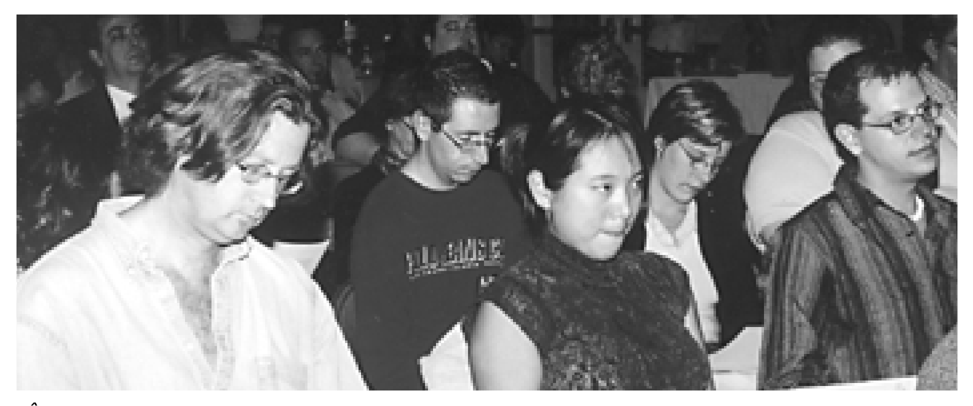
Devenir membre du RESO
pour participer au renouveau du Sud-Ouest

L'avenir du Sud-Ouest et de ses quartiers vous tient à cœur? Vous voulez participer à le bâtir? Vous voulez exprimer vos idées sur le développement de l'arrondissement ? Adhérer au RESO, c'est participer au développement et au renouveau du Sud-Ouest, en appuyant la réalisation de la mission du RESO.

Les membres associatifs — entreprises, organismes communautaires, institutions, syndicats — et les membres individuels qui sont participants aux activités du RESO sont invités à participer deux fois par année à une réunion de leur collège sectoriel et à élire leur représentant au conseil d'administration. Les résidants du Sud-Ouest peuvent aussi devenir membres individuels du RESO. Tous les membres reçoivent de l'information sur le RESO, notamment par l'entremise du RESO Info, et sont invités à participer à l'assemblée annuelle. La cotisation des membres associatifs est de 25$ pour trois ans; celle des membres individuels est de 5 $ pour trois ans (gratuit pour les personnes sans emploi).

Une partie importante de la prochaine assemblée annuelle du RESO sera consacrée à un forum de discussion et d'échange sur des enjeux qui interpellent les citoyens et citoyennes. De plus, le RESO organisera, chaque année, une deuxième assemblée à l'intention de ses membres individuels et résidants du Sud-Ouest afin que ceux-ci puissent débattre d'orientations concernant des enjeux du Sud-Ouest et formuler des recommandations au conseil d'administration du RESO.

C'est ainsi que la communauté du Sud-Ouest pourra participer encore plus étroitement au développement et au renouveau du territoire et que le RESO, fort de son membership, pourra mieux réaliser sa mission. ◆



Être membre du RESO, c'est aussi participer au renouveau du Sud-Ouest. Le RESO consacrera une partie importante de sa prochaine assemblée annuelle à des discussions sur des enjeux qui interpellent les citoyens et les citoyennes.

Vers un partenariat renforcé avec le gouvernement canadien

Les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), dont le RESO pour le Sud-Ouest de Montréal, ont salué l'appui du gouvernement de Paul Martin au développement des communautés locales et à l'économie sociale.

Tant dans le Discours du Trône que dans l'allocution du premier ministre à la Chambre des Communes, le nouveau gouvernement a annoncé sa volonté d'appuyer les entrepreneurs en économie sociale et les organisations, tel le RESO, qui oeuvrent à la revitalisation des quartiers urbains et des communautés locales. Monsieur Martin a souligné leur apport au tissu social, à la qualité de vie et à la vitalité économique.

Forts de cet appui, le RESO et les autres CDEC du Québec ont proposé au gouvernement fédéral un partenariat renforcé afin de doter les communautés locales d'outils mieux adaptés et de ressources supplémentaires pour leur développement harmonieux. À cet effet, les CDEC ont rencontré madame Lucienne Robillard, ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada. ◆

PAUL MARTIN **cite le RESO en exemple**

Dans son allocution d'ouverture à la Chambre des Communes, le premier ministre Paul Martin s'est appuyé sur l'exemple du Sud-Ouest et du RESO pour illustrer l'importance de l'économie sociale et du développement économique communautaire.

« L'économie sociale, c'est le groupe communautaire RESO dans le sud-ouest de Montréal, avec lequel j'ai œuvré dès mes débuts en politique. C'est une grande coalition de syndicats, d'entreprises, de groupes communautaires et de citoyens engagés, tous attachés à l'avenir de leur collectivité. Il y a plusieurs années, ils se sont serré les coudes. Si le sud-ouest de Montréal était un quartier fragile dans les années 80, il est aujourd'hui vibrant et l'action du RESO y a joué, et joue, un rôle clé», a déclaré le nouveau premier ministre.

En tant que député de LaSalle-Emard, Paul Martin a toujours appuyé le travail de concertation et de développement du RESO. Aujourd'hui, il renouvelle cet appui en tant que premier ministre. Le conseil d'administration et l'équipe du RESO l'en remercient. ◆

Mandat CLD le RESO veut le respect des ententes

Le gouvernement du Québec, par la Loi 34 adoptée en décembre, a décidé de transférer à la Ville de Montréal les responsabilités et les budgets en matière de développement économique local, notamment en ce qui a trait aux Centres locaux de développement (CLD).

Le RESO assume le plein mandat de CLD pour le territoire du Sud-Ouest (soutien aux entreprises, entrepreneurship, économie sociale, concertation) depuis 1998 et avait signé, l'an dernier, une nouvelle entente de cinq ans avec le gouvernement du Québec. Ce mandat a aussi été reconnu dans le «contrat de ville» conclu entre Québec et l'administration montréalaise.

Avec l'appui de plusieurs centaines d'entreprises et d'organismes de leurs territoires respectifs ainsi que des grands partenaires montréalais, les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), dont le RESO, demandent au gouvernement du Québec et à la Ville de Montréal de respecter dans le transfert de responsabilités les ententes déjà signées. Des discussions sont en cours à ce sujet.

D'autre part, l'Arrondissement du Sud-Ouest (conseillers municipaux et direction) et le RESO (administrateurs et direction) ont convenu de renforcer leur collaboration et de mieux harmoniser leurs interventions en matière de développement économique, social et culturel du Sud-Ouest. ◆

FormaPlus accueille ses premiers membres



Michel Frenette, directeur général d'Amnistie internationale, section canadienne francophone.

« On n'a pas souvent le temps de bien évaluer les besoins de formation. FormaPlus, notre mutuelle de formation, nous offre un "mode d'emploi" qui facilite notre travail. »

Voilà l'une des raisons pour lesquelles M. Michel Frenette, directeur général d'Amnistie internationale, section canadienne francophone, a été l'un des premiers membres à adhérer à FormaPlus — mutuelle de formation. Qu'est-ce que FormaPlus? Une association dynamique d'entreprises qui souhaitent se doter des outils nécessaires afin de mieux former leurs employés. La mutuelle de formation est fière d'accueillir ses premiers membres: l'entreprise Mille et un métiers, l'organisme Amnistie internationale, section canadienne francophone et Éco-op Café. Comme le marché du travail privilégie de plus en plus les employés polyvalents, FormaPlus est là pour soutenir ses membres dans le développement des compétences au sein de leur entreprise. ◆



Rêves et réalités au canal de Lachine expose des photos anciennes, comme celle-ci montrant des ouvrières préparant et empaquetant des morceaux de sucres à la compagnie Redpath à Montréal vers 1919.

Source: Archives Redpath Sugar Museum.

En bref

Félicitations à Mille et un métiers!

Le RESO tient à féliciter Mille et un métiers qui a reçu la Médaille de l'Université de Montréal pour son engagement auprès des étudiants handicapés. Cet honneur pleinement mérité souligne les belles initiatives de l'entreprise pour aider ces étudiants: la remise de dix bourses d'étude, un autobus adapté qui sillonne le campus universitaire et un ascenseur permettant aux étudiants handicapés de fréquenter le Centre sportif. Sous l'impulsion de son président, M. Paul Foster, Mille et un métiers a donné 1250000$ à la campagne de financement de l'École Polytechnique, des HEC et de l'Université de Montréal. Entreprise très engagée dans le Sud-Ouest, Mille et un métiers poursuit la mission de faciliter l'intégration des personnes handicapées, notamment en leur offrant du travail. L'entreprise de Saint-Henri a reçu la visite de la lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Lise Thibault, le 12 février dernier.

L'ÉTS en pleine expansion

Alors que la construction du deuxième pavillon de l'École de technologie supérieure (ÉTS) avance rondement, celle-ci planifie déjà un troisième agrandissement qui lui permettrait d'accueillir près de 5000 étudiants et veut aussi mettre en chantier de nouvelles résidences étudiantes. Tout ce développement est prévu dans le secteur Peel/Notre-Dame où s'est implantée l'ÉTS au milieu des années 1990. C'est avec enthousiasme que le conseil d'administration du RESO a donné son appui au plein développement de l'ÉTS. La présence d'une institution universitaire, telle l'ÉTS, est un atout stratégique pour le renouveau du Sud-Ouest, en plus d'être un moteur de revitalisation pour le quartier Griffintown. Le RESO a fait des représentations auprès de l'arrondissement Sud-Ouest pour que ce développement se réalise, en prenant en compte la préservation de certains éléments patrimoniaux ainsi que la problématique du lien entre les bâtiments au nord et au sud de la rue Notre-Dame.

Rêves et réalités au canal de Lachine à Pointe-à-Callière

Jusqu'au 25 avril prochain, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, présente une exposition intitulée *Rêves et réalités au canal de Lachine*, à voir absolument ! Retraçant le quotidien des résidants des quartiers ouvriers qui bordent le canal, de 1850 à 1950 surtout, l'exposition se termine au cœur de l'actualité en soulignant la réouverture du canal à la navigation de plaisance en 2002. Grâce à la technologie, on recrée le cours d'eau et ses écluses. On y aborde l'histoire du canal, les industries, le dur labeur, les quartiers ouvriers et la revitalisation. Pointe-à-Callière a réalisé cette exposition en collaboration avec Parcs Canada, la Société historique de Saint-Henri et la Ville de Montréal. Renseignements: 872-9150 ou www.pacmusee.qc.ca.

Le Concours québécois en entrepreneurship est de retour

Pour une sixième année consécutive, les responsables locaux du Concours québécois en entrepreneurship invitent les entrepreneurs et ceux en devenir, à déposer leur candidature et leur plan d'affaires. D'ici le 26 mars 2004, les promoteurs peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes : agroalimentaire, commerce, économie sociale, exploitation/transformation/ production, innovation technologique et technique et services. Le Concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus qui ont l'intention de démarrer leur projet d'ici le 31 décembre 2004. Pour plus d'infos: www.concours-entrepreneur.org

Des rendez-vous importants pour les entreprises et les organismes communautaires

Le collège sectoriel communautaire du RESO se réunira pour discuter du plan d'urbanisme du Sud-Ouest le 10 mars, à 13h, au CRCS Saint-Zotique. Ce sujet sera exploité sous trois thématiques : les pôles de développement (ex. : le pôle Gadbois, des Seigneurs, etc.), les services de proximité et la mixité sociale. Par ailleurs, les membres du collège sectoriel des petites entreprises (TPE) se réuniront le 5 mai. Lors de cette rencontre, un conférencier traitera de l'art de bien se présenter en toute occasion. De plus, l'un des gagnants du Concours québécois en entrepreneurship sera invité à faire la présentation du projet qu'il a effectué devant les membres du jury. Les PME, les grandes entreprises et les institutions financières se réuniront le 12 mai. Il sera question du secteur manufacturier dans le Sud-Ouest: son impact et ses retombées économiques. Deux grandes entreprises nous parleront de leurs relations d'affaires avec leurs fournisseurs. Pour info: 931-5737. ◆

PRODUCTION DU RESO INFO

Direction
Pierre Richard
Rédaction
Lucie Dufour et Linda Langlais
Conception graphique
Lise Lemieux
Impression
Imprimerie Atwater

RESO

1751, rue Richardson, bureau 6509
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél.: (514) 931-5737
Fax: (514) 931-4317
Courrier électronique: reso@ resomtl.com
Site internet: www.resomtl.com

AVAILABLE ON REQUEST
English summary of RESO Info

All those who would like to have an English summary of the principal articles of this bulletin have only to call RESO at 931-5737.

Les partenaires publics qui soutiennent la réalisation de la mission du RESO sont:









